



DEMANDE D'HOMOLOGATION DE MATCH AMICAL

1- EQUIPES EN PRESENCE

..... /

(Club et division)

(Club et division)

2- ORGANISATION DE LA RENCONTRE

Le club de N° d'affiliation FFF :
Effectue la présente demande en sa qualité d'organisateur de la rencontre.

Coordonnées Téléphoniques et Mail :
.....

Date : / /

Horaire :

Lieu (Stade) :

Adresse :
.....

Classement fédéral du terrain :

3- DESIGNATION D'UN TRIO ARBITRAL

Souhaitez-vous que le Commission Régionale de l'Arbitrage désigne (dans la mesure du possible) des officiels sur votre rencontre :

- ☐ Non pas d'arbitre officiels
- ☐ Oui, un arbitre officiel
- ☐ Oui, trois arbitres officiels

Le club demandeur peut proposer un arbitre. La Commission Départementale de l'Arbitrage validera ou non la demande en fonction du niveau de l'arbitre proposé.

INFORMATIONS :

- Toutes les demandes doivent être transmises depuis la boîte mail officielle du club vers la boîte : district@manche.fff.fr
- Les demandes doivent être adressées **au minimum 5 jours avant la date rencontre**
- Le paiement des arbitres désignés est opéré directement après la rencontre par le club organisateur.